

COMMUNIQUE DE PRESSE

SOUTIEN A UN DOUANIER BANNI POUR CAUSE D'INTEGRITE !

La FGAF soutient sans compter son collègue douanier Jean-Paul VIRETTO-CIT victime d'injustices conduites par sa plus haute hiérarchie. En considération de cette situation inacceptable, nous condamnons avec fermeté ces agissements intolérables et inhumains.

France Télécom montre les ravages produits par certaines méthodes de management L'Etat moralisateur aurait-il oublié le nombre de suicides dans ses rangs et sa part de responsabilité ?

Jean-Paul VIRETTO-CIT, 52 ans, marié et père d'un enfant. Douanier en tenue depuis 29 ans, en poste dans la Direction régionale des douanes de Nice (06), a été témoin depuis 1985 de plusieurs manquements graves à la déontologie de la part de certains de ses collègues et de sa hiérarchie.

Pour avoir eu le courage de dénoncer ces dérives inadmissibles, Jean-Paul a été victime de pressions et même de menaces. Sa hiérarchie a toujours refusé de l'écouter et donc de le soutenir, abandonnant aux services de Police et de Gendarmerie le soin de faire le ménage dans ses rangs, avec la mise en examen et l'incarcération de plusieurs douaniers en région PACA, ces vingt dernières années.

Faute d'être entendu par son administration, Jean-Paul choisit de sortir de sa réserve en contactant les pouvoirs judiciaires et la presse. En réponse et pour le faire taire, la direction générale des douanes traduit Jean-Paul VIRETTO-CIT devant le conseil de discipline en octobre 2008.

C'est pour avoir osé briser la loi du silence qu'il a été condamné à être déplacé d'office de la brigade de Menton (06) à la brigade de Lyon (69), distante de plus de 500 kilomètres de son domicile, banni de l'Inter région de Méditerranée soit de 5 directions régionales, 44 unités et 8 départements (06, 04, 05, 2A, 2B, 13, 83 et 84). Par conséquent, la douane condamne Jean-Paul VIRETTO-CIT à déménager (sans indemnité), avec le choix entre la perte d'emploi de son épouse, ou la démission ».

Le Président de la République, le Ministre du Budget, les parlementaires et la hiérarchie de la douane ont été destinataires de ce communiqué. Nous leur demandons solennellement d'agir dans les meilleurs délais, notre collègue et victime Jean-Paul VIRETTO-CIT, comme sa famille, sont en profonde souffrance psychologique.

* *

Contact Presse : Stéphane DEVERCHIN :06 76 76 44 06
Contact FGAF : 01 42 80 00 55
Secrétaire général : François PORTZER : 06 13 05 52 42